

de-brise-lames, \$5,000 ; Chegoggin—jetée de dérivation, (à voter de nouveau), \$1,400 ; Cheverie—réparations au brise-lames, \$800 ; Clark, havre de—pour enlever des roches du chenal, \$3,000 ; Country-Harbour—enlèvement d'obstacles, \$2,200 ; Cribbins, pointe—réparations au quai, \$1,800 ; Culloden—brise-lames, \$2,000 ; Cunningham, pointe—quai sur la rivire Milford-Haven, \$2,360 ; D'Escousse—réparations au quai, \$900 ; Diable, île du—brise-lames, \$5,200 ; East-Berlin—prolongement du brise-lames, \$1,000 ; Cinq-Iles—réparations au quai, (à voter de nouveau), \$700 ; Freeport—débarcadère—montant qu'il faut de plus \$5,000 ; Français, village—quai, \$2,500 ; Gabarus, havre de—enlèvement de roches, \$2,500 ; Georgeville, quai de—prolongement, (à voter de nouveau), \$500 ; Grande-Rivière—pour améliorer son embouchure, (à voter de nouveau), \$500 ; Grand-Narrows—quai—pour achever son prolongement, \$240 ; Granite-Village—quai d'amarrage, (à voter de nouveau), \$1,000 ; Crosse-Coques—réparations au brise-lames, \$2,000 ; Goélands, île aux—brise-lames, \$2,000 ; Habitants, rivière des—quai, \$5,000 ; Hampton—améliorations et réparations aux ouvrages du havre, et construction du brise-lames de l'est, \$1,200 ; Harbourville—réparations aux ouvrages du port, \$1,000 ; Iona—quai—réparations, \$1,300 ; Irish-Cove—quai—réparations, \$1,000 ; Joggin, mines de—abord de Brise-lames, \$3,000 ; Janvrin, havre de—quai, (à voter de nouveau, \$1,200 ; Jersey-Cove—quai, \$3,000 ; Kingsport—reconstruction de jetée, (à voter de nouveau), \$300 ; L'Ardoise—prolongement du brise-lames jusqu'au rivage, (à voter de nouveau), \$4,000 ; Larry, rivière de—prolongement du brise-lames, \$3,000 ; Litchfield—quai, \$3,000 ; Petit-Ruisseau—réparations au brise-lames, \$2,000 ; Petit-Judique—port de pêche, \$1,000 ; Lockeport—brise-lames—réparations, \$1,000 ; Longue-Pointe—quai, \$2,000 ; Mabou-Point—quai, \$1,000 ; Mahone-Bay—dragage, \$5,000 ; Main-à-Dieu—brise-lames, côté ouest du havre—pour l'achever, \$1,000 ; Malagash—quai, \$4,000 ; Margaretville—brise-lames—revêtement créosoté, \$600 ; Middle-East-Pubnico—quai, \$3,500 ; Mill-Cove—brise-lames, \$5,000 ; Musquodoboit, havre de—pour achever l'abord du quai, (à voter de nouveau), \$300 ; Newellton—réparations au quai, \$1,000 ; Newport-Landing—quai, \$5,500 ; Ogilvie—brise-lames—quai—élargir le bout extérieur, \$2,000 ; Oyster-Pond—protection de la grève, (à voter de nouveau), \$450 ; Parrsboro—agrandissement de la jetée, \$4,000 ; Piper's-Cove—ouvrages de protection, \$1,500 ; Plympton—réparations au brise-lames, \$1,000 ; Porter's-Lake—chenal, (à voter de nouveau, \$2,500), \$4,000 ; Port-Greville—prolongement du brise-lames, (à voter de nouveau), \$12,000 ; Port-Dufferin (Beaver-Harbour)—réparation des ouvrages de port, \$1,000 ; Port-Hawkesbury—quai, montant supplémentaire, \$2,600 ; Port-La-Tour—prolongement du brise-lames, \$5,000 ; Port Lorne—reconstruction et réparation du brise-lames, \$1,000 ; Saulnierville—réparations au brise-lames, \$2,000 ; Shelburne, havre de—dragage, \$4,000 ; Swim's-Point—quai, prolongement, etc., (à voter de nouveau), \$500 ; Sydney, station de quarantaine de—montant qu'il faut de plus pour bâtir un quai neuf, au lieu de réparer le vieux prolongement qui a été presque emporté, \$1,300 ; Tenecape—pour achever le brise-lames, \$1,700 ; Truite, anse à la (Centreville)—brise-lames—pour solder toutes créances de Reid et Archibald relativement à leur contrat du 12 avril 1898, pour la construction d'un prolongement de ce brise-lames, y compris l'intérêt sur les balances impayées, \$389.95 ; Victoria-Beach—quai de pilotis, \$25,000 ; Wallace-Harbour—améliorations et réparations, (à voter de nouveau), \$4,000 ; Arichat-Ouest—brise-lames, (à voter de nouveau, \$1,500 ; Arichat-Ouest—quai, \$3,000 ; Berlin-Ouest—prolongement de brise-lames, \$1,500 ; White-Head—quai, \$4,100 ; Whyccomagh—réparations et améliorations au quai et à l'entrepôt, \$500 ; Wolfville—quai—reconstruction et réparations, \$6,000 ; Yarmouth, havre de—murs de soutènement, \$10,000, pour l'année finissant le 30 juin 1905.

78. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante mille quinze dollars soit accordée à Sa Majesté pour Ile du Prince-Edouard :—Baie-Fortune—brise-lames—pour réparer dommage causé par tassement, \$500 ; Bay-View—jetée—rupture, etc., \$600 ; Beach-Point—pour élargir le chenal, etc., (à voter de nouveau), \$565 ; Belfast, jetée de—reconstruction du bout à terre, \$1,750 ; Canoe-Cove—brise-lames—pour l'achever.